



aide pour discours demain sur licenciement

Par **sevy84**, le **13/03/2011** à **20:08**

bonjour,

Ma situation : je suis actuellement responsable qualité cadre. Je me suis toujours donné à fond.

Je ne supporte plus ma boîte (mentalité, aucune rigueur..) j'ai donc demandé une rupture conventionnelle. Pour le moment un non mais il se donne la semaine pour réfléchir (demain réponse finale)

A savoir qu'il y a un mois nous avons eu un entretien où il m'a proposé de devenir responsable qualité environnement sécurité + devenir suppléante au CHSCT.

Je lui ai demandé un avenant au contrat car modification de tâches et missions. Aucun avenant à cette date.

Je veux jouer sur le licenciement s'il me refuse définitivement la rupture. Mais j'aurais voulu avoir des cartes en main pour le faire réagir de suite.

Puis je lui dire que je refuse d'effectuer toutes tâches env et sécurité car pas d'avenant. Et que je ne participerai plus au CHSCT car le statut suppléant n'existe pas.

Ces affirmations sont-elles justes?

L'avenant est-il obligatoire?

merci

Par **P.M.**, le **13/03/2011** à **21:43**

Bonjour,

Vous pourriez refuser d'effectuer des tâches sans rapport direct ou trop éloignées de celles correspondant à votre qualification figurant au contrat de travail ou à la Convention Collective applicable, éventuellement également à une fiche de poste...